

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNE DE LA POSSESSION**  
**EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**AFFAIRE N°03/MARS/2015**

**NOMBRE DE CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 39**

**SEANCE DU 04 MARS 2015**

**NOTA :**

Le Maire certifie que :

- la convocation a été adressée le :  
26 février 2015
- le compte rendu du Conseil municipal  
a été affiché en Mairie le :  
09 mars 2015

Le Maire



Vanessa MIRANVILLE

L'an deux mille quinze le quatre mars  
à dix-sept heures vingt s'est réuni en  
séance ordinaire le Conseil municipal de  
La Possession sous la présidence de  
Madame Vanessa MIRANVILLE, Maire

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Vanessa MIRANVILLE - Robert TUCO - Marie Françoise LAMBERT - Hubert GILLES -  
Michèle MILHAU - Jacqueline LAURET - Pascal PARISSÉ - Jean Christophe ESPERANCE -  
Denise FLACONEL (affaires n°04 à 14 et 18) - Thierry BEAUVAL - Jérôme BOURDELAS -  
Sophie VAYABOURY - Didier FONTAINE (affaires n°04 à 18) - Jocelyne DALELE (affaires  
n°04 à 18) - Jean Marc VISNELDA - Marie Claire DAMOUR - Jean Luc BILLAUD - Daniel  
FONTAINE - Edith LO PAT - Fred JULENON - Christophe DAMBREVILLE (affaires n°04 à  
05 et 07 à 18) – Simone CASAS - Anne Cécile GRONDIN (n°02 à 18) Eve LECHAT - Anaïs  
HERON – Erick FONTAINE - Jérémie BORDIER - Thérèse RICA

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Denise FLACONEL (affaires n°01 à 03 et 15 à 17) - Jocelyne DALELE (affaires n°01 à 03) -  
Christophe DAMBREVILLE (affaires n°01 à 03 et 06) - Anne Cécile GRONDIN (affaire n°01)  
– Laurent BRENNUS - Jocelyn DE LAVERGNE – Marie Andrée LACROIX FAVEUR – Jean  
François DELIRON – Anne Flore DEVEAUX - Philippe ROBERT

**ÉTAIENT REPRESENTES :**

Camille BOMART (procuration à Jean-Marc VISNELDA) – Didier FONTAINE (affaires n°01 à  
03 procuration à Robert TUCO) - Marie Line TARTROU (procuration à Marie-Françoise  
LAMBERT) - Christel VIRAPIN (procuration à Pascal PARISSÉ) – Benoît CANTE  
(procuration à Jacqueline LAURET) – Rosaire MINATCHY (procuration à Anaïs HERON)

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités  
Territoriales à la désignation d'un secrétaire de séance. M. Thierry BEAUVAL ayant obtenu  
la majorité des voix a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a déclaré accepter.

Le Conseil municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement le Président a  
déclaré la séance ouverte.

.....

**AFFAIRE N°03 : DESIGNATION D'UN SUPPLEANT AU MAIRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MISSION INTERCOMMUNALE DE L'OUEST (M.I.O.)**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'en qualité de co-financeur de la Mission Intercommunale de l'Ouest (M.I.O.), elle siège de droit au sein du Conseil d'Administration de cette structure.

Cependant, en cas d'absence ou d'empêchement, il est nécessaire de désigner un suppléant parmi les membres du Conseil municipal.

Considérant que le suppléant du Maire a été désigné par délibération du 21 mai 2014 en la personne de M. Rosaire MINATCHY, mais que par courrier du 8 novembre 2014 celui-ci a formulé la demande auprès de la Commune de procéder au retrait de toutes ses fonctions de représentation, il convient de désigner un nouveau suppléant.

Suite à l'avis de la commission Affaires générales réunie le lundi 23 février 2015 ;

Et de la désignation par Mme le Maire de Monsieur Jean-Christophe ESPERANCE ;

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés :**  
**- approuve la désignation de Jean-Christophe ESPERANCE en tant qu'élu suppléant de Mme le Maire au sein du Conseil d'administration de la M.I.O.**

-----  
Fait et clos les jour, mois et an que dessus et ont signé après lecture les membres présents.

Le Maire

Vanessa MIRANVILLE

